NOM :

Prénom :

GRETA/CFA – établissement support :

Adresse :

À …………………….…., le ………………..

Monsieur le Recteur de l’Académie d’Aix-Marseille

S/C du chef d’établissement,

**OBJET : demande de congé pour formation syndicale pour la journée du 30 août 2022 - en référence à l’article 34 de la loi 84-16 du 11.01.84**

Monsieur le Recteur,

J’ai l’honneur de solliciter de votre bienveillance un **congé pour une formation syndicale** organisée par la CGT *Educ’Action* sous l’égide de « la Formation Syndicale CGT » - organisme agréé habilité à dispenser cette formation.

Celle-ci se tiendra **le mardi 30 août 2022 à la Bourse du Travail d’Aix-en-Provence** et aura pour intitulé :

**« Formation sur les droits des personnels GRETA-CFA »**

Je vous prie d’agréer, Monsieur le Recteur de l’Académie d’Aix-Marseille, l’expression de mes salutations distinguées.

Signature

La demande de congé doit être faite par écrit un mois avant la date de début de formation. Le congé est réputé accordé en l’absence de réponse au plus tard 15 jours avant le début du stage.